[MINISTERE CHARGE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES] Crise sanitaire : dispositifs pour protéger les femmes victimes de violences conjugales

Afin d'enrayer la propagation du virus de la Covid-19, le président de la République a décidé de renouveler le confinement mis en place au printemps afin de réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire du 30 octobre au 1^{er} décembre 2020. Les dispositifs destinés à protéger les femmes victimes de violences conjugales ainsi que leurs enfants demeurent actifs et opérationnels.

Rappel des dispositifs d'alerte et de secours :

Ce contexte sanitaire inédit constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. Il est important de rappeler que l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si elles se sentent en danger, les femmes peuvent quitter leur domicile avec leurs enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation de déplacement. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le 114 par SMS

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences :

- Appeler le **39 19**: numéro gratuit et anonyme à destination des victimes de violences sexistes et sexuelles, de leur entourage et des professionnels concernés, fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h
- Signaler votre situation sur Internet via la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable : https://arretonslesviolences.gouv.fr/
- Utiliser le tchat gratuit : www.commentonsaime.fr
- Télécharger l'application « APP-ELLES » : https://www.app-elles.fr/
- Si vous êtes une femme en situation de handicap et victime de violences, appelez le **01 40 47 06 06** (permanences le lundi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 ; le jeudi de 10h à 13h)
- Si vous êtes un enfant victime de violences, appelez le 119 (appel gratuit 24h/24, 7j/7)

Téléchargez la fiche récapitulative des dispositifs d'aide, de secours et d'accompagnement

Dispositif « alerte pharmacie »:

Depuis le confinement, les personnes victimes ont également la possibilité de se signaler, à tout moment et sans attestation, auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre. Chaque victime ou chaque proche de victime (familles, amis, voisins, collègues, etc.) peuvent en effet alerter un pharmacien à tout moment.

Afin de prendre en charge au plus vite les victimes, les forces de police et de gendarmerie ont reçu consigne du ministère de l'Intérieur d'intervenir en urgence pour les appels provenant des pharmacies.

Mise en place d'un partenariat avec Uber :

Jusqu'au 31 mars 2021, Uber propose 2 000 courses gratuites mises à disposition de la Fédération nationale solidarité femmes en charge du **39 19** afin de mettre à l'abri les femmes victimes de violences en situation d'urgence.

Une première expérimentation de ce type avait été menée durant la période de confinement entre mars et juin 2020.

Kit de communication :

Le Gouvernement a créé un kit de communication spécifique afin de rappeler les dispositifs en vigueur durant le confinement pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Les outils de communication à votre disposition :

• Les affiches

Affiche 1:

Affiche 1 _A4_basse définition

Affiche 1 _A3_haute définition

Affiche 1 A4 haute définition

Affiche 1 _A5_haute définition

Affiche 1 _A3_haute définition_ avec traits de coupe

Affiche 1 _A4_haute définition_ avec traits de coupe

Affiche 1 _A5_haute définition_ avec traits de coupe

Affiche 2:

Affiche 2 _A4_basse définition

Affiche 2 _A3_haute définition

Affiche 2 _A4_haute définition

Affiche 2 _A5_haute définition

Affiche 2 _A3_haute définition_ avec traits de coupe Affiche 2 _A4_haute définition_ avec traits de coupe Affiche 2 _A5_haute définition_ avec traits de coupe

• Les kakémonos

Kakemono 1 $_$ 80×200 Kakemono 1 $_$ 80×200 – avec traits de coupe Kakemono 2 $_$ 80×200 Kakemono 2 $_$ 80×200 – avec traits de coupe

■ Les visuels pour les réseaux sociaux

Visuels _ Format 1:1 Visuels _ Format 9:16 Visuels _ Format 16:9

Égalité hommes femmes

Liens utiles

Crise sanitaire : dispositifs pour protéger les femmes victimes de violences co...